



## ADHESION 2021

Chers Adhérents,

L'année 2020 se termine, et comme promis dans un précédent courrier, nous revenons vers vous aujourd'hui afin de communiquer sur la situation financière de notre club. Il s'agit aussi d'apporter des précisions sur le geste commercial qui vous sera proposé suite à l'arrêt de nos activités en ce début de saison.

Tout d'abord, nous souhaitons partager avec vous une bonne nouvelle. Le dernier point financier de l'année 2020 fait par notre trésorier est rassurant. Il faut commencer par rappeler que le club a subi d'importantes pertes financières en cette année 2020 :

- Diminution du nombre d'adhérents d'un peu plus de 20%,
- Maintien des salaires de nos sept salariés (compensation des 30% non-couvert par l'état),
- Annulation des Médailles du TOAC,
- Frais administratifs et de gestion toujours présents.

Cependant, de nombreuses mesures ont été prises afin de préserver notre club:

- Déclaration de nos sept salariés en activités partielles,
- Encaissement partiel des cotisations,
- Montage de dossiers de demande de subvention (à la Mairie de Toulouse, au TOAC Omnisport).

Au final, le club a réussi à traverser cette période de turbulence. Les emplois de nos salariés sont préservés. Le club peut envisager cette année 2021 sereinement, tout en restant vigilant et en maîtrisant son budget. C'est pourquoi, nous allons continuer l'encaissement étalé des chèques restants.

Ce constat positif nous conforte dans l'idée de pouvoir vous proposer un geste commercial afin de compenser l'arrêt de nos activités. Nous distinguerons le cas des adultes de celui des enfants. En effet, contrairement aux enfants, les adultes n'ont pas pu avoir accès aux bassins. D'autre part, nos objectifs de formation sont principalement orientés vers les enfants. Nous chercherons donc à proposer des créneaux supplémentaires tout au long de la saison. Fin Juin, un nouveau bilan sera fait afin de statuer sur l'efficacité de ce rattrapage.

Pour les adultes, nous vous proposerons différentes solutions dont les modalités précises vous seront communiquées lors de la reprise tant attendue de la fin Janvier 2021. Les pistes envisagées sont :

- un remboursement partiel au prorata des semaines d'arrêt,
- un don déductible des impôts d'un montant équivalent aux semaines non nagées,
- un avoir pour la saison prochaine.

Ces propositions s'appuient sur le courrier de notre fédération attaché à ce courrier.

En 2021, nous espérons tous un retour à la normale et pouvoir profiter des bassins Toulousains. Le TOAC Natation s'engage à maintenir son niveau d'exigence et sa qualité de formation. Nos éducateurs continueront de vous accompagner dans l'apprentissage de la natation, dans la performance ainsi que dans la recherche du bien être dans ce sport.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.